



**RAPPORT 2020**

**SUR LA CONFORMITE ISLAMIQUE**

**DE LA BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL**

**Conseil de Conformité Interne**

**SOMMAIRE :**

- Introduction.....2**
- I. Production 2020.....3**
  - 1.1. Offre de nouveaux produits.....3
  - 1.2. Financement 2020.....3
  - 1.3. Dépôt 2020.....4
  - 1.4. Points d'attention.....5
- II. Analyse du portefeuille global.....5**
  - 1.1. Engagement global.....5
  - 1.2. Ressources clientèles.....6
  - 1.3. Opération de refinancement.....7
  - 1.4. Points d'attention relatifs au portefeuille global .....7
- III. Conclusion et recommandations.....7**

## Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale (AG) de la Banque Islamique du Sénégal (BIS) en sa séance du 26 juin 2020 sur proposition du Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice 2020 clos le 31 décembre 2020, traitant les points suivants :

- Production 2020 ;
- Portefeuille global au 31/12/2020 ;
- Conclusion et recommandations ;

Toutefois, compte tenu des contraintes de temps et du fait que le Conseil de Conformité Interne n'a été mis en place effectivement qu'en Septembre 2020, nous nous sommes appuyés sur la Cellule de conformité Islamique pour la présente vérification qui ne constitue pas nécessairement un audit global conformité islamique, qui est prévu sur 2021.

Ce rapport, articulé en trois parties, examine l'ensemble des aspects relatifs à la conformité islamique des opérations de la BIS, notamment la production de l'année 2020 et le portefeuille global.

L'analyse de la production annuelle a révélé une offre islamique limitée à trois produits pour les financements et à trois autres produits pour les dépôts.

Par ailleurs, nous notons que le taux de conformité est de 88% pour les financements par caisse de l'année 2020 contre 72% à fin 2019. Pour les engagements par signature le taux de conformité se chiffre à 40% contre 21% en 2019. Ainsi, le taux de conformité annuel sur la production globale (financements direct et indirect) ressort à 73% contre 63% en 2019, soit une progression de 10 points.

En ce qui concerne les dépôts, la BIS affiche un taux de conformité de 95% sur l'exercice 2020.

En outre, l'analyse du portefeuille global montre que les défis de conformité de la BIS se situent plus particulièrement au niveau de l'ancien stock non conforme, des opérations de forçages et de découverts ainsi qu'au refinancement auprès de la Banque Centrale. Toutefois, l'état de conformité du portefeuille global s'est amélioré significativement entre les années 2019 et 2020, passant à 75% en 2020 contre 67%

en 2019. Le taux de conformité des ressources clientèles progresse de 86% à 89% dans la période sous revue.

## I. Production 2020

### 1.1. Offre de nouveaux produits

En 2020, la BIS a validé un nouveau produit de financement immobilier l'ISTINA. Cette évolution positive porte l'offre de produits de financement à 4. Les études en cours pour la validation des produits de financement WAKALA investissement et le Moudaraba devraient permettre à la BIS de couvrir les besoins en financement de trésorerie.

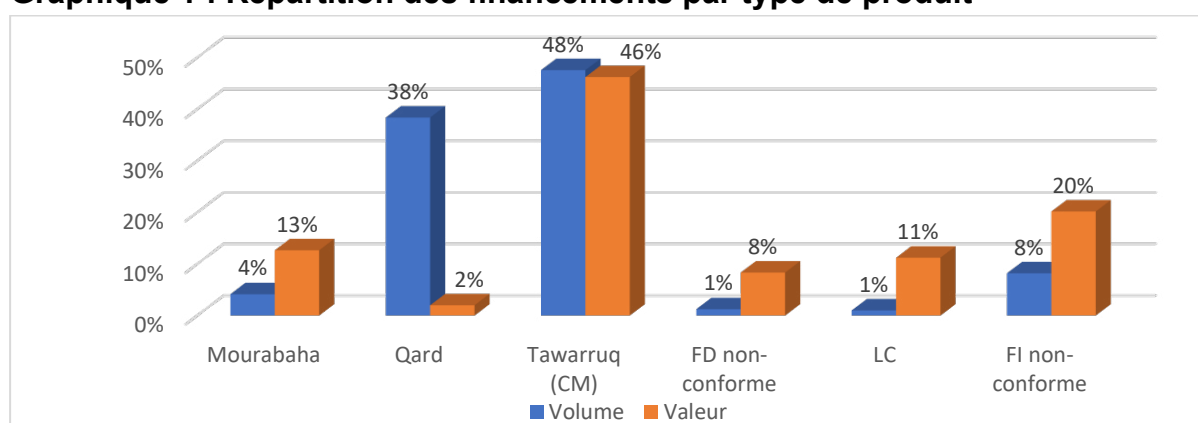
### 1.2 Financement

Au cours de l'exercice 2020, la BIS a autorisé des financements s'élevant à F.CFA 376 739 pour 8.817 dossiers. Ces opérations détaillées sur le tableau ci-dessous présentent un taux de conformité de 73% :

**Tableau 1 : Répartition des financements de la BIS par type de produit**

Produit	Financements			
	En Nbre	En %	En Montant	En %
Mourabaha	366	4%	47 715	13%
Qard	3384	38%	5 118	2%
Tawarruq (CM)	4195	48%	174 189	4%
FD non-conforme	110	1%	31 460	8%
Lettres de Crédit (LC)	39	1%	42 243	11%
FI non-conforme	723	8%	76 014	20%
<b>Total financement</b>	<b>8817</b>	<b>100%</b>	<b>376 739</b>	<b>100%</b>

**Graphique 1 : Répartition des financements par type de produit**



Sur les financements directs et indirects, il convient de noter une amélioration du taux de conformité de la production de l'exercice 2020 par rapport à 2019. En effet, Le taux de conformité passe de 63% à 73% sur la période.

**Tableau 2 : Etat comparatif des portefeuilles 2019 - 2020**

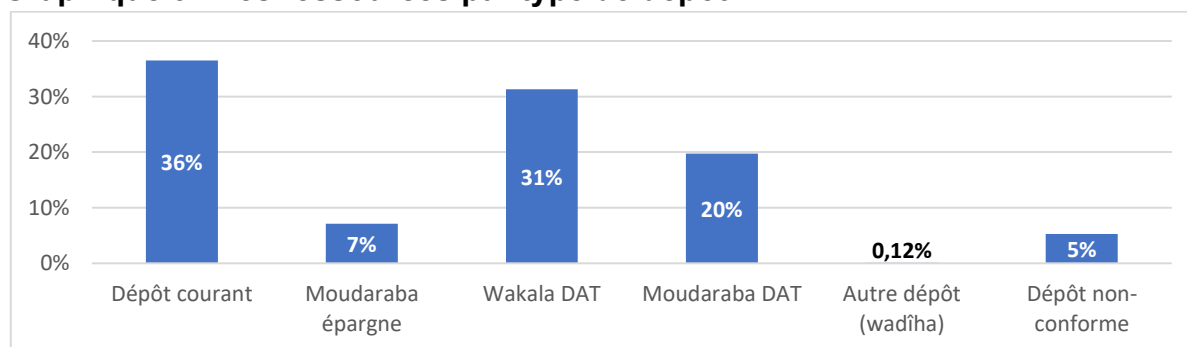
	2019			2020		
	Montant (en million FCFA)	Montant conforme	%	Montant (en million FCFA)	Montant conforme	%
Financement direct	242 120	174 647	72%	258 699	227 239	88%
Financement indirect	56 572	12 130	21%	118 040	47 027	40%
Total financement	298 692	186 778	63%	376 739	274 266	73%

### 1.3. Dépôt

Les ressources collectées au cours de l'année 2020 se chiffrent à CFA 76 382 millions pour un total de 10.764 dépôts. Le tableau ci-dessous donne le détail des ressources et leur niveau de conformité qui ressort 95%.

**Tableau 3 : Répartition des ressources clientèles par types de compte**

Elément	Nbre opération	Montant (en million FCFA)	%
Dépôt courant	3105	27 783	36%
Moudaraba épargne	7560	5 399	7%
Wakala DAT	41	24 070	32%
Moudaraba DAT	55	15 039	20%
Autre dépôt (wadiha)	2	90	0,12%
Dépôt non-conforme	1	4 000	5%
<b>Total dépôt 2020</b>	<b>10764</b>	<b>76 382</b>	

**Graphique 3 : Les ressources par type de dépôt**

Il faut noter qu'un seul DAT non conforme a été enregistré durant l'année 2020. Il s'agit d'un dépôt des Ciments du Sahel (CDS). Ce bond qualitatif fait ressortir un taux de conformité annuel de la collecte réalisé en 2020 à 95%. Il convient de signaler que le dépôt des CDS a été restitué avant la fin de l'exercice 2020. Par conséquent, l'encours des dépôts reçus en 2020 est conforme à 100% au 31 décembre 2020.

### 1.4. Points d'attention relatifs

Les engagements par caisse non-conformes sont liés aux financements des besoins en trésorerie du segment corporate et à l'immobilier.

- Découverts pour lesquels des contrats conformes sont déjà préparés et vont être soumis au prochain CCI pour approbation ;
- Financements immobiliers pour lesquels un contrat Istisna est rédigé et déjà approuvé par le CCI ;
- Avances sur factures/marchés pour lesquels un contrat de Moudaraba financement est rédigé et va être soumis au prochain CCI pour approbation.

Le taux de non-conformité des financements indirects est lié à la méthode de facturation des commissions jugée non conforme par le CCI. A cet égard, une note de service est déjà validée pour la mise en application de la méthode de facturation par pallier recommandée par le CCI.

## II. Analyse du portefeuille global

Le portefeuille global (production 2020 et encours liés aux opérations des exercices antérieurs) au 31 décembre 2020 montre un taux de conformité de 75%, contre 67% en 2019, soit une progression de 8 points. Dans la même dynamique, le taux de conformité des dépôts croît de trois points (3), en passant de 86% au 31 décembre 2019 à 89% à la fin de l'année 2020. Le tableau ci-dessous donne le détail.

**Tableau 4 : Evolution du portefeuille global entre 2019 et 2020**

	2019			2020		
	Montant (en million FCFA)	Montant conforme	%	Montant (en million FCFA)	Montant conforme	%
Total financement	403 530	268 219	67%	522 897	394 512	75%
Total Dépôt	280 019	240 934	86%	317 464	281 269	89%

### 2.1. Engagement global

L'examen de la conformité du portefeuille global de la Banque (bilan et le hors bilan) se présente comme suit :

**Tableau 5 : Engagement global de la BIS**

Rubriques	Mt en millions FCFA	Mt conforme	% conforme
A. Engagements bilan	355 763	327 137	92%
B. Sukuks	30 961	30 961	100%
C. Engagements hors bilan	136 141	36 414	27%
<b>Total engagements (A+B+C+)</b>	<b>522 865</b>	<b>394 512</b>	<b>75%</b>

Les engagements globaux de la BIS, composés des opérations clientèles, des Sukuks et des engagements hors bilan, présentent un taux de conformité de 75%.

Il a été constaté, à travers le tableau ci-dessus, que les difficultés de la BIS sont particulièrement liées aux engagements hors bilan dont une bonne partie concerne le stock lié aux exercices antérieurs.

Les opérations non conformes enregistrées au bilan de la banque concernent notamment l'ancien stock et les découverts accordés aux entreprises. En effet, la Commodity Morabaha, traitée à partir de la plateforme Able Ace, ne convient pas aux entreprises du fait de la nature de leurs activités et des lourdeurs administratives. La liste des découverts non conformes au 31/12/2020 est annexée au rapport.

La transformation des découverts non conformes, engagée en septembre 2020 dans le cadre de la feuille de route Conformité de la Direction Générale est en cours de finalisation. A ce titre, un contrat de financement participatif (Moudaraba) et un contrat de mandat d'investissement (Wakala) ont déjà été élaborés et seront soumis à la prochaine réunion du CCI pour observation et approbation.

## 2.2. Ressources clientèles

Les ressources clientèles de la Banque sont conformes à 89% et sont réparties comme suit :

**Tableau 6 : Ressources clientèles**

Rubriques	Mt en Millions FCFA	Mt conforme	% conforme
Compte courant	129 640	112 000	86%
DAT & épargne	86 015	67 460	78%
Dépôt de garantie	99 276	99 276	100%
Autres	2 533	2 533	100%
<b>Total ressources clientèle</b>	<b>317 464</b>	<b>281 269</b>	<b>89%</b>

La partie non conforme des ressources clientèles est exclusivement liée au compte courant rémunérés et aux DAT collectés avant 2020.

14 comptes courants, dont les soldes représentent 14% des dépôts à vue, sont rémunérés d'une manière conventionnelle.

20 dépôts à terme classiques, représentant 22% des DAT, sont enregistrés dans le portefeuille.

Les listes des comptes courants rémunérés et des DAT non conformes sont mises en annexe du rapport.

## 2.3. Opérations de refinancement

Le taux de conformité sur les opérations de refinancement reste très faible en raison de l'absence d'un guichet de refinancement islamique à la BCEAO et d'un marché interbancaire conforme aux principes de la finance islamique dans la zone UMOA.

Le tableau ci-dessous montre l'état de conformité des opérations de trésorerie au 31/12/2020.

**Tableau 7 : Opérations de trésorerie**

Opérations de refinancement	Montant		% conforme
	Total	Conforme	
Banque centrale	33 200	0	0%
Marché interbancaire	6 658	0	0%
Comptes d'emprunt	19 187	19 187	100%
<b>Total</b>	<b>59 045</b>	<b>19 187</b>	<b>32%</b>

## **2.4. Points d'attention relatifs au portefeuille global**

La transformation du stock ancien sur les engagements se heurte à des contraintes contractuelles et des coûts supplémentaires qui seraient difficiles à faire supporter aux clients.

Sur les DAT, le chantier de la transformation est en cours et nous comptons actuellement dans le portefeuille 20 dossiers dont la mise en conformité totale n'est pas encore effective.

Les opérations de refinancement sont pour l'essentiel non conformes en raison des contraintes d'ordre structurel et sur lesquelles la Banque n'a pas de marge de manœuvre.

## **III. Conclusion et recommandations**

Compte tenu des observations ci-dessus énumérées, le Conseil de Conformité Interne (CCI) recommande à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO), au Conseil d'Administration et à la Direction Générale de poursuivre les efforts de mise en conformité, afin d'atteindre dans les plus brefs délais, un taux de conformité de 100% sur les opérations de financement et de dépôt. Le tableau ci-après met en exergue les recommandations issues de la mission de vérification de la conformité islamique par le CCI :



Tableau 8 : Synthèse des recommandations

N°	Opération concernée	Observation	Recommandation	Commentaire BIS
<b>Recommandations sur les opérations de l'exercice de 2020</b>				
1	Financement 2020	Prépondérance des lettres de garantie sur les financements non conformes	Mettre en application immédiatement l'ancienne résolution du CCI en la matière ou trouver une autre solution conforme	Une note de service est déjà émise pour la mise en conformité de ces opérations
2		Rémunération des forçages sur une base non conforme	Appliquer la résolution du CCI relative au qard hassan sur les forçages, arrêter de prélever des intérêts débiteurs et calculer la rémunération issue de ces opérations en vue de les verser dans les œuvres de charité	
3		Présence de découverts classiques dans le portefeuille 2020	Chercher une solution islamique ou à défaut appliquer la résolution relative au qard hassan	Deux contrats de wakala et de moudaraba pouvant permettre la mise en conformité de ces opérations ont été préparés pour être soumis à la prochaine réunion du CCI pour approbation
4		Concentration du portefeuille sur le tawarruq	Développer ou utiliser des produits alternatifs pour les financements de type immobilier, équipement, approvisionnement etc. Le tawarruq ne doit servir que pour répondre aux besoins de financement en cash	Le contrat istisna récemment approuvé par le CCI sera implémenté pour les financements immobiliers. Une réflexion est aussi lancée pour le développement d'autres produits de type ijara dédié au financement d'équipement pour lesquels la mourabaha ne sera pas tout à fait adaptée
5	Dépôt 2020	Présence de certains comptes courants rémunérés dans le portefeuille	Trouver une solution islamique pour la rémunération des comptes	

Recommandations sur le portefeuille global				
7	Financement	Présence d'importantes opérations non conformes sur l'ancien stock relatif aux financements	Elaborer un plan de suivi pour l'apurement de l'ancien stock non conforme sur les financements et veiller à la mise en conformité totale des financements futurs	La transformation de ce stock paraît particulièrement difficile. En effet les contrats ne peuvent pas être modifiés unilatéralement et en cas de consensus sur la modification, celle-ci pourrait engendrer des coûts que le client n'accepterait pas de supporter. Un plan de suivi sera élaboré à cet effet.
8	Dépôt	Présence d'importantes opérations non conformes sur l'ancien stock relatif aux dépôts à terme.	Elaborer un planning pour la transformation totale des DAT non conformes	La stratégie de transformation est poursuivie et qu'au 31/12/2020, il n'existe dans le portefeuille que 20 DAT non conformes
Recommandations d'ordre général				
9	Contrats islamiques	Saisie manuelle des contrats	Paramétrer les contrats islamiques dans le Système d'information pour garantir le respect des étapes sur la mourabaha et le tawarruq	La BIS a enclenché le processus de changement de système d'information qui prendrait en charge ce volet
10	Refinancement	Refinancement conventionnel auprès de la BCEAO	Entamer des négociations avec la BCEAO pour la mise en place d'un guichet de refinancement islamique.	Ce volet est déjà intégré dans la feuille de route conformité mise en place par la direction générale depuis septembre 2020 et nous suivons son déroulement
11	Implémentation des produits	Contraintes fiscales et administratives	Entrer en négociation avec les autorités de tutelles et autres institutions liées telles que le ministère des Finances, le Trésor public, la Direction générale des impôts etc., pour la levée des contraintes institutionnelles	Ce volet est déjà intégré dans la feuille de route conformité mise en place par la direction générale depuis septembre 2020
12	Auditeur charia	Absence d'auditeur charia à la BIS	Accélérer le processus du recrutement de l'auditeur charia afin de faciliter les missions d'audit du CCI	Le processus est en cours

13	Assurance des financements	Utilisation d'assurance conventionnelle	Utiliser, ou travailler sur la mise en place, de polices d'assurance islamique pour la couverture des financements	
14	Formation du personnel	Enumération par le CCI de certains cas constatés en agences illustrant le déficit de formation en finance islamique	Renforcer les séances de formation en FI	
15			Poster des vidéos de court-métrage sur le site internet de la BIS visant à expliquer les produits de la Banque	
16			Mettre en place un guide explicatif des produits de la Banque et le rendre disponible au niveau de toutes les agences	
17	Rapports sur la conformité		Transmettre les rapports mensuels sur la conformité au CCI à titre d'information	Désormais, les rapports mensuels seront transmis aux membres du CCI
18	Politique marketing	Connaissance limitée des produits de la BIS par le grand public et les porteurs de voix religieuses	Penser à sponsoriser certaines émissions religieuses hebdomadaires afin de familiariser leurs animateurs avec les produits de la BIS	
19	Zakat	Non-libération de la zakat par la BIS	Clarifier la stratégie adoptée pour la libération de la zakat. La Banque s'acquitte-t-elle de cette obligation ou elle laisse les actionnaires et les déposants s'en charger.	